



Erreur de saisie de la banque, offre de prêt immobilier acceptée

Par **castex_old**, le **05/08/2007** à **15:19**

Bonjour,

Nous avons fait une demande de prêt immobilier pour un achat de terrain + construction auprès d'une banque.

En accord avec les simulations présentées, nous avons déposé une demande de prêt.

Nous avons constitué le dossier et reçu l'offre de prêt que nous avons accepté et retournée; quelques semaines plus tard la banque nous signale de retourner la déclaration d'impôt 2006 de chacun.

Après l'avoir retournée, le directeur de la banque me signale que sur l'offre de prêt le conseiller a fait une erreur de saisie de nos revenus fiscaux de références, et qu'au niveau de l'éligibilité de prêt à taux zéro nous dépassons le seuil pour la durée du différé du prêt à taux zéro, qui était de 70% et passera à 50 %; ce qui nous augmente notre mensualité d'env. 30 euros, par mois, ce qui n'était pas du convenu comme tel dès le départ.

Nous nous retrouvons dans une impasse nous ne savons pas quoi faire, moi je ne souhaite pas qu'on modifie ce qui était prévu dès le départ, que devons nous faire, sachant que l'offre de prêt a été acceptée, et que l'erreur provient d'une mauvaise saisie de la part du banquier.

Vous remerciant de votre réponse par avance.